



Commission scolaire
DES PHARES

Le Phare

Bulletin d'information

Volume No 12 – numéro 5

Le 8 janvier 2010

Thérèse Martin, agente d'information

Conseil des commissaires

Le Conseil des commissaires s'est réuni en séance ordinaire le 14 décembre 2009, au Centre administratif, à Rimouski.

Le Conseil a adopté le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles et la liste des établissements, pour les années 2010-2011, 2011-2012 et 2012-2013. Le document a été déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

Le document présentant la répartition des services éducatifs entre les centres a été revu et corrigé. Les commissaires ont ensuite résolu de soumettre à la consultation le document « Répartition des services éducatifs entre les centres – Année scolaire 2010-2011 ». La consultation s'effectue auprès du Syndicat de l'enseignement de la région de La Mitis et du Syndicat des professionnelles et des professionnels du Bas-Saint-Laurent.

Le document « Critères d'inscription des élèves dans les écoles – Année scolaire 2010-2011 » a été adopté par le Conseil et déposé au bureau du Secrétariat général. Le document « Répartition des services éducatifs entre les écoles – Année scolaire 2010-2011 » a également été adopté.

Dans le secteur des ressources humaines, monsieur Alain Lévesque a été nommé par intérim au poste de régisseur aux opérations aux Services des ressources matérielles de la Commission scolaire, jusqu'au retour au travail du titulaire du poste, mais n'excédant pas le 30 juin 2010.

Par ailleurs, monsieur Bernard Dubé a été nommé par intérim au poste de directeur adjoint de l'école Paul-Hubert, à compter du 1^{er} janvier mais n'excédant pas le 30 juin 2010.

Les commissaires se sont de nouveau réunis le mardi 15 décembre 2009, en ajournement de la séance ordinaire du 14 décembre. La Commission scolaire a précisé sa position face au jugement du Tribunal des droits de la personne

rendu le 2 décembre 2009, dans le dossier « Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse c. Commission scolaire des Phares et *als* ». À la lumière d'une analyse du jugement du Tribunal des droits de la personne, le Conseil des commissaires a résolu d'entreprendre les procédures pour demander la permission à la Cour d'appel du Québec de porter ce jugement en appel.

La Caisse Desjardins des Versants du Mont-Comi soutient la formation des adultes

La Caisse Desjardins des Versants du Mont-Comi offrira deux bourses d'une valeur de 500 \$ chacune à une élève ou à un élève de chaque centre de formation des adultes de Mont-Joli et de Rimouski, soit le Centre de formation des adultes de Mont-Joli - Mitis et le Centre de formation Rimouski-Neigette.

Ce geste posé à l'initiative du conseil d'administration de la Caisse et de son directeur général, monsieur Gérard Morneau, est une autre manifestation concrète de la volonté des caisses Desjardins de s'impliquer dans le soutien à la réussite et à la persévérance des élèves jeunes et adultes de notre région. Ce geste s'inscrit aussi dans le désir de renforcer le partenariat entre la Commission scolaire des Phares et ses établissements, d'une part, et les intervenants socio-économiques du milieu, d'autre part.

Monsieur Gérard Morneau est particulièrement sensibilisé à la mission des centres de formation des adultes puisqu'il s'est



impliqué bénévolement au sein du Conseil d'établissement du CFA de Mont-Joli - Mitis durant plus de six ans, notamment à titre de président.

Pour être éligibles à ce programme de bourses, les élèves des deux centres de formation doivent résider sur le territoire desservi par la Caisse Desjardins des Versants du Mont-Comi, être inscrits, durant l'année scolaire 2009-2010, à une formation comprenant un minimum de 500 heures ou avoir réussi 25 unités et finalement, s'inscrire, pour l'année 2010-2011, à un programme collégial ou à un programme de formation professionnelle.

Le directeur du Centre de formation des adultes de Mont-Joli - Mitis, monsieur Bertrand Michaud, et le directeur du Centre de formation Rimouski-Neigette, monsieur Benoît

Desjardins, tiennent à remercier chaleureusement monsieur Morneau et la Caisse Desjardins des Versants du Mont-Comi pour cette belle implication et tout le soutien apporté aux élèves.



2,8 millions \$ injectés par le Ministère dans le maintien des bâtiments de la Commission scolaire des Phares



La Commission scolaire des Phares procédera à des travaux pour un montant total de 2,8 millions \$, dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments 2009-2010 ». La ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec, madame Michelle Courchesne, confirmait récemment à la Commission scolaire l'allocation de cette enveloppe budgétaire pour la présente année scolaire.

La mesure de Maintien des bâtiments contribue à maintenir un environnement sain, propre et sécuritaire dans les établissements d'enseignement. Pour l'année 2009-2010, la Commission scolaire des Phares avait identifié ses priorités.

L'essentiel des travaux sera réalisé durant la prochaine période estivale, de façon à perturber le moins possible les activités des établissements. Les investissements seront répartis comme suit :

- 1,8 million \$ seront injectés dans la réfection complète des blocs sanitaires de la piscine Pierre Harvey, à l'école Paul-Hubert. Rappelons que la piscine et ses locaux attenants ont été construits en 1975. Les travaux comprennent la réfection des systèmes mécaniques et de

plomberie, des vestiaires et installations sanitaires;

- 400 000 \$ seront investis dans la réfection de la toiture du Centre de formation des adultes de Mont-Joli (ancien pavillon Notre-Dame-de-Lourdes);
- Un investissement de 350 000 \$ permettra de remplacer des fenêtres et des portes, essentiellement sur la façade Est de l'école Élisabeth-Turgeon (pavillon L'Envolée);
- 294 905 \$ seront injectés dans la réfection de la toiture du grand gymnase (local D-146) de l'école Paul-Hubert.

Le président de la Commission scolaire des Phares, monsieur Raymond Tudeau, rappelle que ces travaux nécessaires permettront de maintenir un environnement sécuritaire et de qualité à l'intérieur de ces établissements. Les travaux majeurs effectués dans le secteur de la piscine Pierre Harvey obligeront la Commission scolaire à suspendre les activités, dans cette zone, durant la prochaine période estivale. La Commission scolaire des Phares et la Ville de Rimouski préciseront ultérieurement les dates de fermeture et de réouverture de la piscine.



Nouvelle chronique de l'école du Mistral!

L'école du Mistral a maintenant sa chronique dans l'Information! Grâce à l'implication du journal, de la MRC de La Mitis et de la Caisse Desjardins de Mont-Joli, l'école diffusera une chronique deux fois par mois, une porte ouverte sur les activités, les projets et les réussites.



Depuis septembre, une foule d'activités se sont déroulées dans ce milieu dynamique et créatif. Nos élèves ont brillé au Festival du cinéma jeunesse. L'équipe des Mystrelles a gagné le premier prix du 1er cycle du secondaire au concours de la Lanterne magique, avec le film d'animation « Des étoiles plein la tête ». Le 10 octobre, le 10e anniversaire de l'enrichissement musical a été souligné par des retrouvailles. L'harmonie et les ensembles de guitare étaient en vedette lors d'une fête qui a rassemblé des élèves d'hier et d'aujourd'hui. Ouvert sur son milieu, le Gouvernement étudiant de l'école a organisé la « Chasse aux caribous » (cueillette de 25 cents) et a remis 986 \$ à Centraide Bas-Saint-Laurent. À la mi-octobre, des élèves et des membres du personnel ont remis une somme de 4 200 \$ à l'ACEQ, à la suite d'une activité Défi Têtes à prix.

Le 7 novembre, l'harmonie de l'école donnait tout un concert à Saint-Gabriel avec le chanteuse Annie Villeneuve. Un autre grand succès a soulevé l'enthousiasme de La Mitis, à la mi-novembre : le Pentagone – Le Mistral a remporté le Bol d'Or scolaire juvénile AA, division 2, à Trois-Rivières, après une saison spectaculaire. Fin novembre, quatre élèves de l'école, Benoit Bédard, Guillaume Paradis, Audrey-Rose Cardinal et Mathieu Furlong Landry ont porté la flamme olympique. Cette dernière a également été accueillie à l'école avec beaucoup de décorum!

Notons aussi le succès de la Semaine de l'orientation, du Club de bénévolat au CSSS et des concerts de Noël.

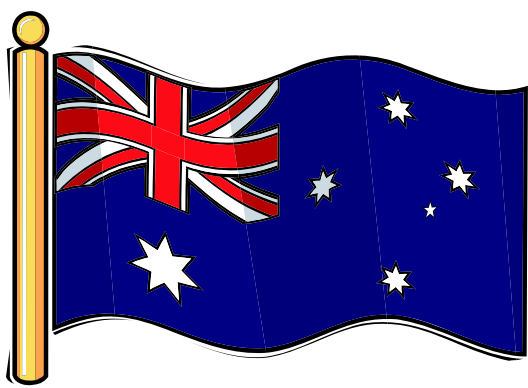
Parmi les activités à venir, mentionnons le spectacle du personnel au profit de la Fondation de l'école le 4 février, la « Journée d'hiver » le 17, le Défi Mistral du 18 au 26 février et Secondaire en spectacle le 11 mars. De plus, l'équipe Pee-Wee représentera l'Océanic au tournoi international à Québec.

Depuis le mois d'août, un comité formé de membres du personnel actuel et ancien se réunit régulièrement pour préparer la grande activité de retrouvailles qui soulignera le 40e du Mistral, les 15 et 16 mai. À suivre!

Alexandra Fournier Gonthier

La science, de Rimouski à l'Australie!

Alexandra Fournier Gonthier, une élève de l'école Paul-Hubert passionnée par la science, s'est envolée pour l'Australie le 20 décembre dernier. Alexandra a été sélectionnée lors de l'Expo-Sciences pancanadienne, qui se tenait en mai dernier à Winnipeg et qui réunissait plus de 500 jeunes provenant de partout au Canada. En compagnie de jeunes des quatre coins du monde, elle participe en Australie à un forum scientifique.



Durant son séjour qui se poursuit jusqu'au 16 janvier, Alexandra Fournier Gonthier vit dans des familles australiennes. Elle a visité notamment Sydney et Brisbane, avant de participer au « Australian National Youth Science Forum », à l'université de Canberra.

Alexandra est une jeune scientifique qui s'est illustrée de façon exceptionnelle. L'an dernier, elle a franchi avec succès les étapes locale, régionale, québécoise et canadienne de l'Expo-Sciences, avec son projet « Souris sans carie » portant sur la santé dentaire.

La direction, le personnel et les élèves de l'école Paul-Hubert sont

très fiers du travail accompli par Alexandra. La jeune femme avait très hâte de vivre cette expérience exceptionnelle et de rencontrer d'autres jeunes provenant de divers pays du monde qui partagent son intérêt pour la science. Plusieurs commanditaires ont apporté leur

soutien à Alexandra Fournier Gonthier pour lui permettre de vivre cette belle aventure : la Commission scolaire des Phares, l'école Paul-Hubert, la Coop étudiante de l'école, le Syndicat de l'enseignement de la

région de La Mitis, le député Irvin Pelletier, le Club Lions, Lamontagne Auto et l'organisation scientifique CDLS.

Au nom de la C.S. des Phares, le président, monsieur Raymond Tudeau, a souhaité à Alexandra de vivre, en Australie, une expérience à la hauteur de ses aspirations. « Nous sommes très fiers d'elle, de son travail, de sa créativité et de la persévérance dont elle a fait preuve à chacune des étapes du concours. Nous lui souhaitons également de poursuivre un parcours de succès dans ses études et sa carrière future. »

Projet « Réussite des garçons » à Saint-Fabien

Dans la foulée d'une recherche-action réalisée avec l'UQAR, la Commission scolaire des Phares encourage ses établissements à mettre en place des projets qui favorisent la réussite des garçons à l'école. Plusieurs projets ont ainsi vu le jour dans un grand nombre d'écoles, afin d'augmenter le degré de motivation des garçons.



Voici un exemple concret d'un projet en cours à l'école L'Écho-des-Montagnes de Saint-Fabien. En collaboration avec l'UQAR et le Cégep de Rimouski, les dix garçons en 2e secondaire visiteront, à la fin janvier, des départements scientifiques de ces institutions et auront notamment la chance de manipuler un moteur, de se familiariser avec le fonctionnement d'une transmission

en utilisant les notions de sciences et technologie apprises dans leurs cours.

Initiative de l'enseignante Brigitte Parent, avec le soutien de la direction de l'école, ce projet permettra aux garçons de 2e secondaire de découvrir des applications pratiques des sciences et de développer leur intérêt pour le domaine scientifique, mais aussi leur motivation d'apprendre. Un intérêt qui sera encouragé par les personnes que les jeunes rencontreront à l'UQAR et au Cégep.

De plus, ce projet est en lien avec le thème de l'école qui est orienté vers les sciences.

Au Centre de formation Rimouski-Neigette

Fête Reconnaissance pour les élèves de la formation des adultes

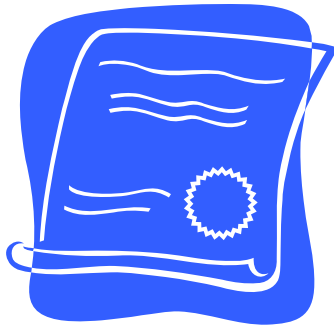
Lors de la « Fête Reconnaissance » qui se déroulait le 16 décembre au Centre de formation Rimouski-Neigette, des élèves de la formation générale des adultes ont vu leurs efforts et leurs succès soulignés, notamment par la remise de certificats.

Les élèves ont été honorés dans les différentes matières et à l'intérieur de cinq grandes catégories : assiduité particulière, persévérance,

dépassement des objectifs, responsabilisation et performances. La directrice adjointe à la formation générale, madame Martine Landry, a tenu à féliciter tous les élèves méritants, mais également l'ensemble des élèves de la formation des adultes. « Tous les élèves doivent fournir des efforts et travailler dans le but d'atteindre leurs objectifs. Cette Fête Reconnaissance s'adresse donc à tous nos élèves ».

Le président de la Commission scolaire des Phares, monsieur Raymond Tudeau, a également tenu à féliciter les élèves. « Ce n'est pas toujours facile de retourner aux études et de persévérer, mais vous savez à quel point c'est important de détenir une qualification, un diplôme, dans notre société. À la Commission scolaire, nous avons comme objectif la réussite du plus grand nombre d'élèves. C'est important d'avoir un rêve et de tout faire pour le réaliser. »

Après la remise de certificats de reconnaissance à plusieurs dizaines



d'élèves, des prix de présence de 25\$ et de 50\$ ont été tirés parmi tous les élèves, de même que des bons d'achat provenant du supermarché GP et de la Coop IGA. La fête s'est terminée par la dégustation de succulents desserts qui avaient été préparés par des enseignantes et enseignants.

Madame Landry a également félicité tous les membres du personnel qui ont participé à l'organisation de cette fête qui était coanimée par madame Monique Doiron. Les photographies ont été prises par madame Céline Charest.

12e Cabaret-Casino de Pro-Jeune-Est

La 12e édition du Cabaret-Casino de Pro-Jeune-Est aura lieu le samedi 30 janvier, à compter de 20 h, à l'Hôtel Rimouski. Dans la grande salle de bal divisée en deux, le spectacle et le casino bénéfice se dérouleront simultanément.

Cette formule a fait ses preuves et permis d'atteindre les objectifs, l'an dernier. Le 30 janvier prochain, la partie cabaret sera animée par le populaire groupe Nostalgie qui interprétera les grands succès du palmarès des années 50, 60 et 70. De Roy Orbison à Abba, des Beatles à Petula Clark, les huit musiciens et chanteurs du groupe Nostalgie offriront des succès éternels tels que « La Bamba », « Let's twist again », « Dancing Queen », « I will survive »,

« Unchained Melody », etc. Le public pourra bien sûr danser!



Côté casino, l'entreprise spécialisée Les Amusements AnimaFun mettra notamment des dizaines de tables de black jack à la disposition des gens. D'importants prix de présence seront également offerts, durant la soirée qui sera aussi animée. Des surprises sont prévues!

Le Cabaret-Casino se déroulera sous la présidence d'honneur de monsieur Steeve Lemieux et de sa conjointe, madame Louise Bolduc. Très importante pour l'organisme Pro-Jeune-Est, cette activité de financement permettra de soutenir

la motivation scolaire, notamment par l'aide aux devoirs et aux leçons pour les jeunes qui vivent des difficultés à l'école. Pro-Jeune-Est a aussi mis sur pied différents programmes d'aide pour les jeunes et leurs parents, dans la région.



Plusieurs partenaires apportent leur appui dans la présentation de ce 12e Cabaret-Casino, dont CTMA, l'Hôtel Rimouski, Méga Scène, le

Club Rotary de Rimouski, le Club Richelieu de Rimouski-Est, Via Rail, Labatt, L'Ensemblier, les Amusements AnimaFun, le journal L'Avantage.

Les billets en vente au coût de 25 \$ sont disponibles au bureau de Pro-Jeune-Est (418 724-3516), à la boutique L'Ensemblier du Carrefour Rimouski et à la Bijouterie Fournier de l'avenue de la Cathédrale. Un billet permet à son détenteur de participer à toutes les activités de la soirée.

Formation en ébénisterie

Le Centre de formation Rimouski-Neigette offre une formation de base et des perfectionnements en ébénisterie.

Toujours très populaires et très courus, ces cours sont donnés en janvier, février et/ou mars. Les cours offerts sont les suivants : Travail du bois 1 et 11, pour les niveaux débutant, intermédiaire ou avancé, Finition de meuble, Sculpture d'ameublement et Utilisation de la toupie.



Les cours seront donnés par des enseignants expérimentés et les étudiants auront accès à du matériel et des outils de pointe. Ils pourront acquérir des méthodes de travail efficaces, dans le respect de toutes les règles de sécurité. Pour information et inscription, contactez Émilie Sohier, du Service aux entreprises du Centre de

formation Rimouski-Neigette, en composant le 418 722-4922, poste 1241 ou à l'adresse courriel emilie_sohier@csphares.qc.ca (T.M.)

Carl Gauthier a accompagné le Prince Charles

Le major Carl Gauthier, âgé de 34 ans, est un membre actif des Forces Canadiennes. En novembre dernier, il a eu le privilège d'accompagner le Prince Charles dans le cadre de

sa visite au Canada. Le major Gauthier occupait alors la fonction d'écuyer de Son Altesse Royale.

Le major Gauthier est le fils de madame Danielle Gauthier, animatrice de vie spirituelle et

communautaire à l'école Norjoli. Bravo!

L'archéologie à l'honneur



Les écoles l'Écho-des-Montagnes, de Saint-Fabien, et Lavoie, de Saint-Eugène, mettent de l'avant de nombreuses activités à saveur scientifique. Cette année, le thème choisi est l'archéologie. Dans ce cadre, les élèves des deux écoles

ont pu assister à une conférence présentée par deux étudiants à la maîtrise, à l'UQAR, madame Gabrielle Goulet et monsieur Renaud Pagniez, le 12 novembre dernier. Le thème de cette conférence était bien sûr l'archéologie!

Ne manquez pas le Bol des neiges!

La troisième édition du Bol des neiges se déroulera durant la Semaine de l'étudiante et de l'étudiant, du 6 au 14 février, au parc Beauséjour. Toutes les écoles du grand Rimouski sont conviées à participer au Bol des neiges en invitant les enseignantes et enseignants, ainsi que les élèves, à organiser des activités extérieures. Les groupes qui se rendront au parc Beauséjour pourront signer un registre pour participer au concours. Par ailleurs, il est également possible d'organiser une activité extérieure à l'école et de l'inscrire au Bol des neiges.

De plus, toutes les personnes qui enverront des photographies au comité Rimouski ville étudiante (photos d'élèves en action, dans le



cadre d'un jeu ou d'un sport extérieur) vont courir la chance de gagner le Cornet d'or! Les photos doivent être expédiées à l'adresse suivante :

rimouski.ville.etudiante@cegep-rimouski.qc.ca

Notons que toutes les institutions d'enseignement de Rimouski (écoles et Centre de formation Rimouski-Neigette, Cégep, UQAR, Conservatoire et Institut maritime) sont invitées à participer au Bol des neiges.

Par ailleurs, le rendez-vous annuel des étudiantes et étudiants à l'Hôtel de ville de Rimouski est prévu cette année pour le jeudi 11 février. Vous recevrez bientôt la lettre d'invitation officielle!

Denrées pour Moisson Rimouski-Neigette

Les élèves des écoles Langevin et Saint-Jean, principalement les élèves impliqués au sein des conseils étudiants, ont travaillé très fort pour recueillir des denrées pour l'organisme Moisson Rimouski-Neigette, avant Noël. Le personnel des deux écoles et les parents ont également apporté une collaboration très appréciée. 666 livres de denrées alimentaires ont été recueillies à l'école Saint-Jean et 716 livres ont été ramassées à l'école Langevin.

Notons que l'école Langevin a également pu compter sur la collaboration du cinéma Lido qui a donné dix paires de billets à faire tirer à l'école, parmi les élèves qui ont participé à cette cueillette.

La direction des deux écoles tient à remercier tous les élèves et les membres du personnel impliqués, de même que les donateurs!



Bonne année

2010 !